

Commission des projets routiers

1231 - Voirie communale - Aide aux collectivités pour leur réseau routier

Acquisition d'équipements annexes aux réseaux d'approvisionnement d'eau servant à la lutte contre l'incendie

Rapport n° CP/2013/433

Service gestionnaire :

Unités territoriales d'aménagement du territoire

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux communes pour la mise en place d'équipements fixes destinés à la lutte contre l'incendie.

Dans le cadre de ses aides, le Conseil Général du Bas-Rhin apporte un soutien aux communes et aux groupements intercommunaux pour la création de réserves incendie d'au moins 120 m³ et pour la réalisation de barrages et puits d'aspiration d'eau.

Par délibération du 11 mai 1998, le Conseil Général a fixé la participation financière du Département à 20% du coût hors taxe de ces équipements.

Le présent rapport vous propose d'attribuer des aides financières aux communes et groupements de communes, conformément aux tableaux joints en annexe, pour un montant total de 10 332,10 €.

Les montants indiqués seront engagés sur l'AP (Autorisation de Programme) « SUBVVOIRIE ».

Les crédits de paiement afférents seront imputés sur la ligne de crédit 35297.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 10 332,10 € aux communes figurant au tableau annexé.

Strasbourg, le 17/05/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL